

Coup-d'œil : sur les travaux de la Société jurassienne d'émulation pendant l'année 1879

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **30 (1879)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

COUP-D'ŒIL

SUR LES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

pendant l'année 1879

présenté à la réunion générale le 30 septembre 1879

Par M. CARNAL, secrétaire provisoire.

Messieurs et honorés collègues,

La tâche de votre secrétaire est aujourd'hui tout particulièrement aride et pénible. Appelé brusquement, quelques semaines avant cette réunion, à remplacer M. Hengy ; n'ayant à sa disposition ni protocole, ni archives, ni correspondance avec les sections, votre rapporteur fait appel à votre bienveillante indulgence et vous prie de ne pas lui attribuer les lacunes inévitables de son travail.

Il s'est efforcé, pour suppléer au défaut de notes exactes, de se procurer des renseignements auprès de toutes les personnes qui étaient à même de lui en donner ; c'est le résultat de ces recherches, ainsi que les rapports des sections qui ont fourni la matière du présent aperçu sur la marche de la Société.

Pendant l'année écoulée, la Société a vu s'opérer une nouvelle évolution dans le mode de publication de ses travaux. Conformément à la décision prise à la dernière

séance générale, à Moutier, le journal l'*Emulation* a été enterré après 2 ans d'existence, et les actes ont de nouveau reparu. Ce serait peut-être le lieu de rechercher les causes d'une vie si éphémère, mais cette question étant réglée depuis une année, et les discussions qui ont amené ce résultat ayant été suffisamment longues, un nouvel exposé deviendrait oiseux et inutile.

Nous passerons donc à la revue des rapports des sections.

Neuveville a communiqué au comité central le protocole de ses délibérations; ce volume est tenu avec beaucoup d'exactitude et fournit la preuve que la section déploie une grande activité. Elle compte 33 membres; cependant ses réunions, au nombre de 8, ont été généralement peu fréquentées. Elle a entendu diverses communications, entre autres de :

MM. *Dr Gros* : Objets lacustres trouvés à Locraz et Estavayer.

Germiquet : Histoire des Mormons.

Morgenthaler : Mandement de mœurs au 17^e siècle.

Imer, préfet : Les pierres à écuelles des Prises.

Il a en outre été donné sous ses auspices, 6 conférences par

MM. *Martin*, pasteur : La Chine et le Japon à l'exposition de 1878.

Martin, pasteur : Le monde sauvage.

Bachelin : Histoire du costume et des mœurs avant le 15^e siècle.

Bachelin : Histoire du costume et des mœurs aux 15^e et 16^e siècles.

de Rougemont, professeur : Le Vésuve.

La section de Bienne compte 43 membres. Outre les conférences gratuites qu'elle a fait donner dans les deux langues et les centenaires de Haller et de Rousseau auxquels elle a pris part, la section a pris une généreuse initiative dans la question de la *Société des prudhommes*.

Le rapport fourni à ce sujet par le président de la section, M. Lagier, est un travail sérieux auquel, en raison de son actualité et des services incontestables qu'il peut rendre dans d'autres centres, il conviendrait de donner la plus grande publicité. J'en extrais les points principaux afin d'en donner une idée.

Une première tentative d'organisation avait échoué en 1867 ; au mois de janvier 1878, la question fut reprise à nouveau et aboutit à la constitution de la société actuelle qui a commencé à fonctionner le 28 octobre 1878, sous la direction de MM. *Brönnimann*, président ; *Bertholet*, vice-président et *Fassnacht*, secrétaire.

La société se compose de tous les membres qui signent les statuts. Chacun d'eux s'engage à ne pas recourir aux tribunaux ordinaires contre un co-sociétaire ; les décisions du jury nommé par les membres sont sans appel. Pour être électeur il faut avoir atteint l'âge de 20 ans et 25 pour être éligible. Les plaignants s'adressent au président ; si la conciliation ne peut avoir lieu chaque partie nomme un arbitre et le bureau désigne le 3^e qui est en même temps président ; au cas où cette deuxième tentative échoue encore, il est nommé de la même manière un tribunal de 5 membres qui jugent sommairement et sans appel. Les fonctions des juges et du bureau sont gratuites et obligatoires, sauf cependant celles du secrétaire. Les citations se font par lettres recommandées. Les sociétaires qui se présentent devant le *tribunal arbitral* ont à payer une finance de 1 fr. par partie. Au cas où ils ne se soumettraient pas au jugement, comme ils s'y engagent préalablement par écrit, leurs noms seraient publiés dans les journaux. Jusqu'à ce jour il s'est présenté 6 cas et à part un seul, il a suffi des trois premiers arbitres pour arriver à la conciliation. La section de Bienne ne peut, jusqu'à présent, que s'applaudir de la persévérance qu'elle a mise dans ses efforts pour établir cette institution.

La section de St-Imier a tenu 4 séances. Elle s'est

occupée occasionnellement de ce qu'il y aurait à faire pour élever le niveau intellectuel des jeunes gens qui ont quitté l'école et l'on a signalé l'existence à St-Imier d'une société de jeunes commerçants où se donnent différents cours. La section s'est occupée ensuite de la création d'un jardin d'enfants, aujourd'hui installé. Elle a entendu la lecture d'un travail de M. le Dr Schwab sur la caisse centrale du district de Courtelary. Elle s'est occupée enfin de sujets d'utilité publique d'une nature essentiellement locale.

Sa principale activité a consisté à faire donner pendant l'hiver une série de conférences publiques dont voici la liste.

- 1 et 2. M. le pasteur Fayot. — La peine de mort.
Rapports de la politique et de la morale au point de vue historique.
3. M. le curé Mirlin. — L'éducation des filles.
4. M. le diacre Montandon. — La Suisse, terre d'asile.
5. M. le curé St-Ange Lièvre. — Les mondes célestes habités.
- 6 et 7. M. le Dr Vouga. — Voyage en Islande.
8. M. de Tribolet. — Les tremblements de terre.
9. M. Brönnimann. — La mesure du temps.
10. M. le Dr Schwab. — Le charlatanisme.
11. M. Caze. — Les châtiments de V. Hugo.
12. M. Bachelin. — Les contes de Daudet.

Tel est le résumé de l'activité de la section tel que l'a fourni M. le pasteur Fayot, son secrétaire.

La section de Moutier a eu six réunions relativement très-fréquentées, puisque, selon le rapport, elles comptaient en moyenne une vingtaine de membres sur 44 que porte la liste. Elle a entendu un travail de M. *Périllard* sur Lamartine, une étude de M. Péteut, préfet, sur l'impôt progressif, et diverses communications sur l'introduction des petites industries dans notre pays.

Mais où la section a surtout montré une louable initia-

tive, c'est en faisant donner des conférences sur des sujets littéraires ou scientifiques dans les différentes localités du district. Fin novembre à fin mars, Moutier en a eu 12

Malleray » 5

Court » 6

Crémines » 8

Le rapport relève surtout et avec raison, la bonne volonté du corps enseignant qui a apporté dans ces conférences les fruits d'études spéciales dans les divers domaines scientifiques et littéraires. Généralement l'auditoire à Moutier n'a pas répondu au zèle déployé par les conférenciers ; tandis que dans les villages les salles d'école étaient remplies.

Les sections de Delémont et des Franches-Moutagnes n'ont pas répondu à l'appel du comité central, et n'ont pas envoyé de rapport à votre secrétaire. Seul, notre vénérable collègue, M. le Dr Quiquerez, a prouvé par diverses communications aux journaux, que les ans n'ont pas encore ralenti son infatigable activité. Ses travaux consistent :

1° En un volume manuscrit intitulé : *Nos vieilles gens. Leurs habitudes, leur ameublement, nourriture et costume avant la fin du XIX^e siècle.* Ce travail concerne particulièrement les gens des campagnes du Jura, dont le passé s'efface de plus en plus. C'est un curieux tableau du mouvement progressif de la civilisation dans les campagnes. Quarante-cinq planches représentent d'anciennes maisons et d'autres en costumes coloriés, des campagnards des XVII^e et XVIII^e siècles.

2° Il a ensuite achevé son manuscrit sur *Les antiquités du Jura*, orné de plus de 110 planches.

3° *Notice sur les églises du Jura*, envoyée à la Société d'Emulation du Doubs.

4° *Notice sur le Cerf dans le Jura*, qui a paru dans le *Rameau de Sapin*.

5° *Mémoire sur les établissements bourgondes dans le Jura*, publié par l'*Indicateur d'antiquités suisses*.

6° *Notices sur la croissance des arbres et la culture des arbres fruitiers*, de même qu'un article sur l'*amélioration de la race bovine du Jura*.

Ce sont ses nombreux travaux agricoles à Bellerive qui ont été visités l'été dernier, par des experts, Messieurs Schatzmann et Rebmann, qui lui ont fait décerner la grande médaille d'or, par la Société économique du canton de Berne.

La section de Porrentruy a été fort éprouvée par le départ, en mai, du secrétaire général, M. Hengy, qui n'a été remplacé que le 11 août, et par la démission de M. Caze, arrivée deux mois avant la réunion d'aujourd'hui. Cette démission du bureau du comité central a eu pour conséquence une grande irrégularité dans les relations avec les sections qui s'en sont plaintes souvent, et a sans doute été pour beaucoup dans les projets de révision des statuts dont vous aurez à vous occuper aujourd'hui. Quant à la question financière elle va disparaître de l'horizon. Tout à l'heure vous entendrez un rapport détaillé de votre caissier à ce sujet.

Malgré ces circonstances défavorables, la section n'est pas restée inactive. Elle a eu 8 réunions fréquentées par une dizaine de membres en moyenne, sur 43 inscrits, et a fait donner 11 conférences dont voici la liste :

1. M. Clottu, professeur. *L'art appliqué à l'industrie*.

2 et 3. M. Caze, professeur, deux conférences sur la *Légende des siècles*.

4 et 5. M. Spiro, deux conférences sur : *La bibliothèque d'Assurbanibal* et *La Luxure*, cette dernière, pour hommes seulement.

6. M. Hengy, professeur. *Causes et effets de la révolution française*.

8 et 9. M^{me} Ernst, deux séances de déclamation.

10 et 11. M. Viriot, deux séances d'improvisation.

M. X. Kohler a présenté à la Société deux travaux qu'il compte envoyer au *Musée neuchâtelois*. Le premier concerne *Une poésie latine au prince de Conti*, composée par J.-B. de Staal, qui mourut à Delémont le 9 février 1700, et nous reporte à la lutte qui éclata dans la principauté entre les *Nemouristes* et les *Contistes*. J.-B. de Staal appartenait à ce dernier parti. Cette poésie est curieuse comme monument littéraire de cette époque.

Le second a pour titre : *Glanures neuchâteloises. Neuchâtel et Neuveville*. C'est le rôle des actes de l'ancien Evêché de Bâle, concernant les rapports avec les deux cités, depuis le commencement du XIV^e siècle jusqu'à 1715. Cette suite de résumés extraite du grand répertoire de *Maldoner*, n'est pas sans intérêt, surtout en ce qui concerne les différends assez fréquents entre *Lignièrès*, *Landeron* et *Neuveville* et les événements qui ont eu lieu à la frontière de la principauté, vers la fin du XVII^e siècle.

M. X. Kohler a présenté des rapports sur une douzaine d'ouvrages historiques et littéraires, ces comptes-rendus ont été publiés dans le bulletin bibliographique des *Mémoires* de 1878.

Il nous a soumis un travail qui l'occupe en ce moment : *Table biblio-biographique jurassienne*. C'est, par ordre alphabétique, le tableau des biographies, nécrologies, notices, etc. consacrées à des Jurassiens dans les journaux, revues et dictionnaires, et une source précieuse à consulter pour l'histoire du pays.

M. X. Kohler, continue ses *biographies jurassiennes* et a donné la 1^{re} partie du travail consacré à Paul Migy, juge d'appel, étude qu'il est en train d'achever.

Il a soumis enfin à la dernière réunion de la Société, ses poésies d'Auguste Krieg, dont il a préparé et achevé la publication pour la réunion d'aujourd'hui.

M. *Hengy* a communiqué à la Société une *Histoire de France*, in 8^o, publiée sous la Restauration, sans nom d'auteur, et donnée en prix dans les petits séminaires de

France. Il relève différents passages de ce volume et montre à quel point les faits sont dénaturés ou interprétés sous un faux jour. Il ignore le nom de l'auteur. M. X. Kohler, croit reconnaître dans ce livre, l'*Histoire de France*, du P. Loriguet qui a fait tant de bruit en France en 1844, tant dans les chambres que dans la presse.

Enfin il reste à mentionner un assez grand nombre de comptes-rendus, d'ouvrages ou de revues par MM. Spiro et Hengy, ainsi que la lecture de quelques poésies de M. Caze.

Tel est, Messieurs, le résumé des travaux de notre Société, pendant l'année écoulée. Il prouve que si beaucoup de membres semblent s'intéresser assez peu à la vie de la Société, d'autres au contraire en sont les fidèles soutiens et ne se lassent pas d'apporter le résultat de leurs études personnelles, poursuivant ainsi deux grands et nobles buts ; encourager la jeunesse au travail, par l'exemple de l'activité et enrichir notre littérature jurassienne de documents où nos descendants pourront puiser de précieux renseignements.

Constatons en terminant les bons rapports qui n'ont cessé de régner entre notre Société et les sociétés correspondantes. Non-seulement elles nous ont envoyé régulièrement leurs publications, mais elles n'ont pas manqué de nous inviter à leurs réunions générales. Des délégués du comité central se sont rendus à Montbéliard, qui est peu éloigné de Porrentruy et nous sommes heureux de profiter de cette occasion pour remercier vivement notre voisine dont nous regrettons de ne pas posséder aujourd'hui une délégation, de l'excellent et chaleureux accueil qu'elle nous a réservé.

P. CARNAL.

